

L'ordre dans les *Pensées*

Jean Mesnard

DANS **DIX-SEPTIÈME SIÈCLE** 2013/4 n° 261 , PAGES 575 À 602
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0012-4273

ISBN 9782130618027

DOI 10.3917/dss.134.0575

Date de mise en ligne : 21/02/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-dix-septieme-siecle-2013-4-page-575?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'ordre dans les *Pensées*

Le 350^e anniversaire que nous célébrons cette année n'est pas seulement celui de la mort de Pascal ; il commémore aussi une conséquence de cet événement : la mise en chantier d'une immense entreprise dont nous n'avons pas encore vu le terme, le sauvetage de l'œuvre qui se trouvait menacée de disparaître avec son auteur. La famille du défunt s'est immédiatement, mais non sans prudence, mise à l'avant-garde de cette entreprise, où le rôle principal fut tenu d'abord par Gilberte, la sœur aînée, avec l'aide active de son mari Florin Périer, désormais chef de la famille, et, surtout un peu plus tard, de leur premier fils, Étienne. Plusieurs publications d'inédits ne requéraient guère de travail préparatoire ; elles virent le jour très rapidement. Mais il n'en allait pas de même de l'œuvre la plus étendue et la plus complexe, la plus désirée aussi, et la plus précieuse puisqu'elle avait été presque entièrement rédigée de la propre main de l'auteur, celle qui recevra plus tard le nom de *Pensées*. Portée par une redoutable multiplicité de papiers offrant des tailles et des formes diverses, couverts d'une écriture souvent difficile à déchiffrer, parvenus à des degrés d'élaboration fort divers, elle se présentait dans un état de discontinuité constante et sans principes d'organisation bien précis. En somme, elle semblait défier tout effort pour en maîtriser le contenu. La tâche à remplir se définissait malgré tout assez simplement. Elle était double : elle exigeait l'établissement d'un texte fidèle à l'original et devenu parfaitement lisible ; elle devait proposer un ordre dans lequel seraient rangées les innombrables pièces entre lesquelles le texte se répartissait.

C'est la première de ces deux tâches qui a le plus amplement et le plus efficacement retenu l'attention des éditeurs jusqu'au milieu du XX^e siècle. Pour l'exécution de la seconde tâche, qui est le seul objet de cette communication, les incertitudes, les confusions, les lacunes ont été nombreuses, et la nécessité d'une mise au point générale s'impose. Comme les deux bilans que j'ai déjà esquissés, et qui restaient provisoires (1971, puis 1976, remanié en 1993, pourvu d'un complément indépendant en 2004), celui que je vais présenter s'est construit dans la lecture ou la compagnie de ceux qui, en 1949-1950, m'ont initié à ce genre de travail, Zacharie Tourneur, Paul-Louis Couchoud et surtout Louis Lafuma. Plus tard, j'ai beaucoup appris des résultats nouveaux obtenus par deux quasi-pionniers en la matière, Pol Ernst, d'une part, qui s'est engagé à ma demande, et Gilles Proust, lancé par Dominique Descotes, d'autre part. Sans oublier l'apport des éditions publiées par Philippe Sellier et par Michel Le Guern, les analyses de Laurent Thirouin et les suggestions venues du Japon par Yoichi Maeda et Tetsuya Shiokawa. Habité constamment par la certitude que je pouvais

aller plus loin, et par le refus de toute synthèse prématurée, je n'ai moi-même cessé de progresser sur quelques points demeurés en suspens, avec l'espoir, maintenant confirmé, de proposer une nouvelle armature pour l'édition des *Pensées*.

Mais une réalité préliminaire s'est imposée d'abord à mon attention. L'établissement d'un ordre pour ses *Pensées* ne fut pas conçu par Pascal comme une tâche secondaire, purement matérielle. Dans son texte même, il s'est longuement étendu sur la notion, prouvant qu'il l'avait appliquée en toute conscience et après mûre réflexion. Impossible de négliger l'apport de ce travail théorique, auquel l'ordre réel s'est sans aucun doute largement conformé. Ainsi se dessine une ouverture nécessaire.

LE CONCEPT D'ORDRE

Interrogeons-nous d'abord en général sur la présence du mot *ordre* dans les *Pensées*. L'excellente *Concordance* dont nous disposons en dénombre 66 emplois, soit beaucoup plus que celui de *beauté* (11) et non loin de celui de *justice* (90). Certes plusieurs sens sont impliqués dans les exemples qui s'offrent. Mais, comme on le verra, ils s'enchaînent les uns aux autres. Gardons cependant pour le présent celui qui s'applique le plus directement au sujet qui nous retient, où il concerne la succession de plusieurs éléments dans un ensemble, notamment un texte. C'est à propos de ce sens que se construit principalement la théorie de la notion, d'où se dégage une thématique. C'est par là qu'il conviendra de commencer. Il s'en déduira d'ailleurs la constatation d'une diversité introduisant aux variétés de l'ordre.

La thématique de l'ordre dans le texte des Pensées

Avant d'analyser la conception que Pascal se fait de l'ordre appliqué à un texte, il n'est pas inutile d'ajouter à la constatation déjà faite de la fréquence des emplois du mot dans les *Pensées* celle des places significatives dans lesquelles il apparaît. On le trouve notamment en des titres de fragments, voire dans le titre d'une liasse (l'emploi de cette dernière notion sera justifié par la suite), qui est la première de toutes, où sont énoncées plusieurs dispositions des matières abordées dans l'ouvrage. Ce n'est pas le mot seul qui compte, mais la réalité dont il est porteur, et celle-ci est capitale. On voit à quel point l'auteur est obsédé par le terme et la notion d'ordre en ce sens. L'impression première de désordre, laissée par la consultation du manuscrit original, ne peut qu'en être balayée.

Pour en avoir la preuve, on relèvera un aspect de l'ordre que Pascal perçoit d'une manière particulièrement aiguë et parfaitement explicite. Poser un ordre, c'est d'abord poser un commencement et une fin. L'art du commencement est celui qui appelle de sa part les réflexions les plus nombreuses. Comme nous l'avons entrevu, il conçoit même le commencement d'un ouvrage comme une réflexion sur l'ordre à suivre, et il envisage, pour y parvenir, sous le titre *Ordre*, plusieurs dispositions des matières, plus ou moins élaborées. Cette diversité est le signe même d'une recherche qui se conduit et qui engage la suite du propos en l'éclairant.

Cette recherche rencontre tout naturellement le problème du commencement. Ainsi dans ce fragment de cette liasse *Ordre* :

Les hommes ont mépris pour la religion [...]. Pour guérir cela, il faut commencer par montrer que la religion n'est point contraire à la raison [...] (Laf. 12)

De même, en tête d'un autre large développement, intitulé « *A.P.R.* », nous lisons :

Commencement, après avoir expliqué l'incompréhensibilité. (Laf. 149)

On voit que le mot ne s'applique pas seulement au début général d'un ouvrage, mais éventuellement à ses subdivisions, dont chacune requiert un commencement. Ainsi tout le corps d'un ouvrage donne lieu à d'incessants recommencements, se constituant en quelque façon en suite. D'où ces paliers que l'on ne cesse de rencontrer : « Commencement. Cachot » (Laf. 164) ; « Commencement des membres pensants » (Laf. 360) ; « Membres. Commencer par là » (Laf. 368) ; « Miracles. Commencement » (Laf. 832). Ou encore, sans doute pour un passage plus bref : « Commencer par plaindre les incroyants [...] » (Laf. 162).

Toute pensée donne ainsi lieu à commencement, dès lors qu'elle n'est pas la fin. Mais cette dernière reçoit aussi sa théorie chez Pascal, en une de ses pensées les plus célèbres : « La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première » (Laf. 976). On doit conclure de là qu'un ouvrage n'est jamais ni tout à fait achevé ni tout à fait commencé, et que chacune de ses parties reste constamment tributaire des autres. Voilà qui donne profondeur à la façon dont les *Pensées* ont été composées ; en même temps qu'à la puissante conception de l'ordre impliquée dans un tel propos.

Cette réflexion sur le rapport fondamental entre commencement et fin offre l'avantage d'être elle-même ordonnée et ordonnée en fonction du réel. L'ordre est une réalité substantielle : c'est à ce titre qu'il est signifiant. Mais ce caractère ne saurait appartenir à n'importe quelle forme. Il n'y a pas d'ordre gratuit, encore moins arbitraire, ou, plus exactement, artificiel. Il se manie comme un sens. Il n'est pas soumis à la fantaisie, sauf en matière propre de fantaisie ; il relève de la nature, et d'une nature étudiée. Il ne s'impose pas d'emblée. Il donne lieu à recherche et à choix, tout comme le texte lui-même.

Ainsi l'auteur peut-il s'interroger, comme le prouve par exemple un fragment précédé du titre *Ordre*, qui indique donc le sujet traité :

Pourquoi prendrai-je à diviser ma morale en 4 qu'en 6 ? Pourquoi établirai-je plutôt la vertu en 4, en 2, en 1 ? Pourquoi en *abstine* et *sustine* plutôt qu'en suivre nature ou faire ses affaires particulières sans injustice comme Platon, ou autre chose ? (Laf. 683)

Ce qui mène à la conclusion :

La nature a mis toutes ses vérités en soi-même. Notre art les renferme les unes dans les autres ; mais cela n'est pas naturel. Chacune tient sa place. (Laf. 684)

La nature doit apparaître au début et à la fin du processus : dans l'énoncé des principes premiers, qu'il faut saisir directement ; et dans l'élaboration d'une morale présentée dans un ordre qui soit en harmonie avec l'essence d'une morale, et non dans celui d'un simple exposé abstrait.

Il est probable que Pascal vise ici les philosophes humanistes du XVII^e siècle, comme La Mothe Le Vayer ou Gassendi, grands amateurs de propos énumératifs. Il maintient en effet pour son propre compte l'exigence d'ordre, à mettre en harmonie avec la matière du discours (Laf. 683). Il entend dénoncer alors un faux ordre. Il prête à la pensée une tendance naturelle qui la porter à avancer par « art », c'est-à-dire par artifice. C'est en particulier ce qui préside aux subdivisions, principe habituel d'un faux ordre, qui appelle souvent la recherche d'un ordre supérieur englobant les subdivisions, pratique non moins artificielle. La vérité de l'ordre, comme celle du style, est entièrement soumise à la nature.

Mais Pascal n'en reste pas pour autant au pur domaine théorique. Sa conception de l'ordre est envisagée aussi d'une manière concrète, d'où peut découler toute une pratique. Il n'est jamais allé plus avant dans la thématique de l'ordre que lorsqu'il a écrit :

Les mots diversement rangés font un divers sens, et les sens diversement rangés font différents effets. (Laf. 784)

Ainsi la seule considération de l'ordre permet-elle de saisir le passage des mots aux sens et des sens aux effets ; c'est-à-dire, par une véritable combinatoire, du vocabulaire à la syntaxe et de la syntaxe à la rhétorique ; ou bien encore, pour parler comme Pascal, du corps à l'esprit, et de l'esprit au cœur. En somme, le langage humain est entièrement affaire d'ordre. Ce que confirme un autre fragment non moins célèbre : « Qu'on ne dise pas que je n'ai rien dit de nouveau ; la disposition des matières est nouvelle » (Laf. 696). Voilà qui prononce merveilleusement l'homogénéité des mots et de l'ordre, et la dépendance réciproque et simultanée des uns et de l'autre. Certes, ce principe peut recevoir une multitude d'applications particulières. Il n'en marque pas moins l'obligation de tenir l'ordre comme partie intégrante du texte, montrant ainsi le caractère fondamental de l'enquête que nous avons à conduire ; et qui requiert encore un second préliminaire.

Les variétés de l'ordre dans les Pensées

En effet, pour bien saisir toute la charge de sens que peut comporter l'ordre, il est bon de le détacher d'un caractère qu'on pourrait être tenté de lui attribuer, celui de l'uniformité, de la répétition d'une même forme. Ne parle-t-on pas d'ordre binaire et d'ordre ternaire ? Pascal nous a instruits précédemment sur les éléments de l'ordre, en nous conduisant du commencement à la fin, sur les fondements de l'ordre en opposant l'artificiel et le naturel, sur les modalités de l'ordre, par la conjonction qui s'y réalise du vocabulaire, de la syntaxe et de la rhétorique. Il nous reste à passer de la description aux structures, et à envisager, sous cet angle, les innombrables variétés qu'il peut présenter.

Des analyses qui précèdent et, en particulier, de la correspondance établie entre texte et ordre, il résulte que l'invention du premier doit nécessairement se compléter par l'invention du second. On admettra en principe que les deux procédures doivent se rencontrer, quelque priorité que l'on accorde à l'une ou l'autre d'entre elles. Mais on a vu que le texte lui-même se définit en termes d'ordre. Cette dernière notion commande donc toute l'entreprise de composition – le terme est significatif – de l'œuvre.

Or notre enquête précédente a déjà implicitement montré que Pascal établissait quelquefois une distinction entre plusieurs types d'ordres. Il existe donc, dans son esprit, des variétés de l'ordre. Nous voilà invités à entrer sur ce nouveau terrain et, à dresser en quelque sorte un ordre des ordres. Pour ce faire, nous suivrons naturellement les suggestions qu'il nous donne ; mais nous devons les encadrer par des considérations plus générales, inévitables dans une théorie de l'ordre, et présentes de diverses manières dans le texte des *Pensées*,

Dans cette étude, Pascal nous offre d'abord un point de départ inattendu. Il envisage en effet ce qui se passe en l'absence d'ordre. On pourrait croire que cette situation est hors sujet. Au contraire, nous allons découvrir qu'elle constitue un cas limite, et hautement significatif.

En amorçant un fragment intitulé *Pyrr.* (*Pyrrhonisme*), Pascal apporte les explications suivantes :

J'exprimerai ici mes pensées sans ordre, et non pas peut-être dans une confusion sans dessein. C'est le véritable ordre, et qui marquera toujours mon objet par le désordre même.

Je ferais trop d'honneur à mon sujet si je le traitais avec ordre puisque je veux montrer qu'il en est incapable. (Laf. 532)

Ainsi le désordre est un ordre, et un ordre nécessaire pour traiter de certains sujets. Nulle pensée ne montre mieux que cette dernière, dans son audace paradoxale, la force signifiante de l'idée d'ordre et l'attachement de l'auteur à ce que le mot représente. On peut toutefois se demander s'il a véritablement fait usage de ce mode d'expression dans son jugement du pyrrhonisme. Une réponse positive est tout à fait probable : on doit pour le montrer, mettre en relief, dans l'exposé de la doctrine, la part faite à ses contradictions internes, et, dans sa réfutation, le rôle du paradoxe comme appui du raisonnement. Ainsi, sur ce dernier point, dans un propos intitulé « Contre le pyrrhonisme », Pascal écarte une objection qui pourrait être adressée à l'usage des définitions, soupçonnées d'imprécision parce que ceux qui emploient les mêmes mots pour atteindre le sens n'entendent pas toujours ces mots de la même façon. Il accuse cette manière de raisonner d'« ambiguïté ambiguë » et d'« obscurité douteuse », en lui opposant la « clarté » de « nos lumières naturelles » (Laf. 109). Il va même plus loin encore en écrivant : « Le pyrrhonisme est le vrai » (Laf. 691), au moment même où il le dépasse.

Si l'absence d'ordre offre pour lui une portée essentielle, c'est donc par le respect même de l'ordre. L'absence d'ordre convient au pyrrhonisme parce que le sujet et la forme se rencontrent dans l'exclusion de l'ordre. Mais l'absence d'ordre reste un ordre. Que se passe-t-il en présence d'un ordre positif ? Un premier élément de

réponse pourra être fourni par l'affirmation : il ne suffit pas qu'un ordre soit établi ; il faut encore qu'il soit convenable.

Qu'est-ce à dire ? On pourrait revenir aux remarques générales déjà présentées sur l'opposition entre nature et artifice. Mais une analyse plus rigoureuse mérite d'être présentée : il faut que l'ordre fasse saisir une proportion – terme pascalien par excellence – entre des éléments divers.

Pascal nous a précédemment offert une critique du faux ordre, marqué par l'artifice. Les variétés de l'ordre positif respecteront toutes des proportions dont il suffira de donner des exemples.

Une pensée bien connue, encore intitulée *Ordre*, fournira des cas d'ordre imparfait:

J'aurais bien pris ce discours d'ordre comme celui-ci. Pour montrer la vanité de toutes sortes de conditions, montrer la vanité des vies communes, et puis la vanité des vies philosophiques, pyrrhoniennes, stoïques. Mais l'ordre n'y serait pas gardé. Je sais un peu ce que c'est et combien peu de gens l'entendent. Nulle science humaine ne le peut garder. Saint Thomas ne l'a pas gardé. La mathématique le garde, mais elle est inutile en sa profondeur. (Laf. 694)

Pascal suggère bien ici l'idée d'un ordre ; mais il l'écarte parce qu'il n'en serait pas un, du moins véritable. Il n'est pas surprenant qu'il récuse celui de saint Thomas, c'est-à-dire d'un maître de la composition par ordre, mais d'un ordre dans le détail constamment identique, et indépendant des questions traitées. Pourtant le modèle avancé au début de ce passage, et considéré comme impropre, est un de ceux qui apparaissent à plusieurs reprises dans les *Pensées*. C'est celui qui organise en particulier la succession des chapitres *Divertissement* (Laf. 132 et suivants) et *Philosophes* (Laf. 140 et suivants). Mais l'orientation de la pensée n'est pas tout à fait la même dans les deux cas : purement énumérative dans le premier ; nettement progressive dans le second. Pascal aura peut-être évoqué là un ordre possible, mais non toujours souhaitable.

Une certaine imperfection, plus complexe, est suggérée par l'allusion à l'ordre mathématique. Voilà l'exemple d'un ordre parfaitement authentique. Mais sa profondeur n'empêche pas son inutilité. En effet l'univers mathématique est tout à fait différent de l'univers naturel, à plus forte raison de l'univers humain. Mais cette constatation négative nie seulement l'utilité des mathématiques comme objet de connaissance. Elle n'empêche pas que cet objet ne puisse devenir moyen d'autres connaissances, et comme une sorte de grammaire de toutes les connaissances. On sait que cette idée s'est imposée à partir de Galilée et se trouve reprise par Pascal en d'autres termes en 1660 dans une lettre à Fermat. Elle peut se résumer par l'affirmation générale d'une proportion entre l'ordre géométrique et ceux des domaines naturel et humain. Chaque fois, ce sont des proportions qui sont saisies.

Aussi bien cette évocation des mathématiques pourrait-elle ouvrir tout un chapitre dans l'enquête ici menée. Car il n'y a pratiquement pas d'ordre dans l'esprit de Pascal qui ne repose sur un modèle mathématique et toute classification devrait partir de là. Il n'est pas question de parcourir ici ce vaste terrain, mais seulement d'en faire apercevoir quelques catégories essentielles, en insistant sur celles que Pascal a le plus complètement marquées de son empreinte.

Celles que nous avons le plus souvent considérées jusqu'ici, et qui se caractérisent par l'autonomie de chaque élément, saisi en contiguïté avec d'autres, sont d'espèce rhétorique autant que mathématique. Ajoutons un nouvel exemple : les chapitres *Vanité*, *Misère* et *Ennui* de la Copie observent cette disposition contiguë et arbitraire, même pour leur nombre, qui offre au moins l'avantage de l'homogénéité et de la clarté. Ils conservent une autonomie relative lorsqu'ils sont regroupés dans un ensemble, qui serait ici le thème de la condition humaine, du moins dans la perspective de sa « misère », ou de sa « bassesse ». L'union des éléments indépendants peut donc s'opérer par emboîtement.

Une telle simplicité caractérise aussi au premier chef l'ordre chronologique, soumis à d'évidentes contingences. Il n'y a donc pas lieu de s'étendre sur sa définition, quoique Pascal y recoure abondamment, et que l'on doive en tenir le plus grand compte pour comprendre le classement des *Pensées*.

Ce dernier ordre permettrait aussi l'emboîtement entre éléments comparables, superposé à la succession aléatoire. En évoquant cette opération d'emboîtement, nous glissons vers un autre grand type d'ordre, que l'on peut qualifier d'organisé ou de méthodique. Il se subdivise lui-même en deux autres, l'un rhétorique, l'ordre logique, suivant les lois générales du raisonnement ; l'autre géométrique, et très pascalien. Les éléments qui entrent dans un tel processus ne sont plus alors l'objet chaque fois d'un choix particulier et indépendant ; ils obéissent à une loi qui en commande précisément l'ordre. Ainsi l'ordre des nombres entiers, qui nous ramène aux mathématiques, comme pourrait le faire encore mieux l'étude des successions de nombres et de diverses progressions complexes, en arithmétique et en géométrie, transposables dans le domaine des idées. La rhétorique suit alors un modèle mathématique.

On pourrait reprendre selon cette méthode la question du rapport de contrariété, qui consiste souvent en une opposition de points de vue, dans la ligne de la perspective, l'approfondissement de la notion de figure, parallèle et contraire à celle de vérité, la théorie de la raison des effets, la logique du pari, les lois de construction des modèles. Mais le résultat le plus remarquable a été obtenu à propos des trois ordres de grandeur. Le modèle le plus concret et, en quelque sorte, la figure de départ ont été fournis par la géométrie. Impossible de passer par construction d'une ligne à un plan sans franchir un espace incommensurable, sans effectuer un saut dans l'infini. L'opération se renouvelle pour passer du plan à la sphère, ou à l'espace en général. Et il pourrait en être de même aux étapes suivantes dans un univers à plus de trois dimensions. Le modèle a son correspondant en arithmétique par le jeu des puissances, multipliant par elle-même, autant de fois qu'il le faut, une donnée chiffrée initiale de base : les termes géométriques de carré et de cube peuvent être transposés. Il suit de là que, passant au plan, la ligne ne compte plus, et de même le plan dans l'espace de la sphère. Dès lors une transposition plus hardie peut s'effectuer dans le domaine des idées, préalablement définies. C'est ce que Pascal opère dans le célèbre fragment des trois ordres de grandeur, en confrontant le corps, principe de force, à l'esprit, principe de connaissance, et au cœur, principe d'amour. L'ordre inférieur ne peut que s'annuler en face de l'ordre supérieur. De ce modèle découle une multitude d'applications.

Il en est une qui nous transporte dans le domaine rhétorique, puisqu'elle envisage l'art de la parole. Elle distingue un ordre de l'esprit et un ordre du cœur exactement

semblables aux deux derniers considérés dans les trois ordres de grandeur ; et elle leur confère une dimension rhétorique :

Le cœur a son ordre, l'esprit a le sien, qui est par principe et démonstration. Le cœur en a un autre. On ne prouve pas qu'on doit être aimé en exposant d'ordre les causes de l'amour ; cela serait ridicule.

J. C., saint Paul ont l'ordre de la charité, non de l'esprit, car ils voulaient échauffer, non instruire.

Saint Augustin de même. Cet ordre consiste principalement à la digression sur chaque point qui a rapport à la fin, pour la montrer toujours. (Laf. 298)

Cette distinction enrichit considérablement les autres données fournies par Pascal sur son art d'écrire. L'écriture purement rationnelle est pratiquement réduite à un raisonnement de type géométrique, en termes qui rejoignent d'autres définitions semblables. Quant à l'écriture religieuse, qui lui est formellement opposée, elle est présentée beaucoup plus clairement qu'une lecture rapide pourrait le laisser croire. Elle pratique principalement la répétition, c'est-à-dire un mode d'expression propice à l'imprégnation, à l'incantation, effet que doivent renforcer les éléments répétés, porteurs des thèmes essentiels et venant en digression, c'est-à-dire sous forme discontinue et obsédante. C'est, très nettement, l'écriture du *Mémorial* et celle du fragment des trois ordres de grandeur. L'ordre rationnel est alors parfaitement transcédé, au moment où son insuffisance éclate. Il devient, en quelque façon, musical.

Il est surprenant, redisons-le, que, si la réflexion sur l'ordre et le plan des *Pensées* a connu, au cours des siècles, une place extraordinaire dans la critique, un silence quasi total ait régné en même temps sur l'idée d'ordre dans l'esprit de Pascal. Or elle est manifestement l'une de celles auxquelles l'auteur a prêté le plus d'importance, qu'il a envisagées le plus longuement et éclairées des lumières les plus originales. Il semble bien que le problème pratique du classement des *Pensées* ait masqué, aux yeux de beaucoup, la nécessité d'une enquête théorique sur une question jugée, à tort, marginale.

Il est d'ailleurs probable que les travaux récents d'histoire des sciences, le renouveau de la rhétorique et l'attention portée aux recherches formelles ont contribué à faire apparaître de nouveaux centres d'intérêt dans l'œuvre de Pascal, entre autres celui au cœur duquel se trouvait la notion d'ordre.

Enfin, pour envisager correctement, au-delà du texte des *Pensées*, la question de sa disposition, il est précieux de posséder, avant d'aborder les difficultés techniques, quelques enseignements sur l'idée que Pascal se faisait de l'ordre d'un texte, des types divers de présentation qu'il pouvait recevoir, des principes rhétoriques, voire de l'expérience mathématique dont il entendait s'inspirer et, pour aller au fond des choses, comment il concevait son intimité avec l'écriture. Peut-être sommes-nous maintenant armés pour nous engager dans une recherche plus directement scientifique.

LA SUBSTANCE DE L'ORDRE

La nouvelle enquête qui se propose est, à certains égards, un prolongement de la précédente. Mais la considération et le commentaire directs du texte des *Pensées*

obligent à se placer sur un terrain concret beaucoup plus complexe. Il est des distinctions qui prendront un relief nouveau, comme celles qui dérivent de la chronologie, celles qui conduisent d'un ordre global à divers ordres partiels, celles qui relèvent de modèles récurrents, celles qui opposent des choix momentanés ou des positions provisoires à des orientations durables. En somme, selon un principe déjà posé, il conviendra de traiter le texte des *Pensées* comme celui d'un ouvrage en cours d'élaboration, demeuré loin de son terme, mais nullement brut. D'où un mélange d'inachèvement et d'achèvement appelant de subtiles mises au point.

L'ordre privilégié des Copies

Il y a plusieurs manières de concevoir l'ordre dans l'énorme et multiple massif des *Pensées* de Pascal. D'abord, lequel s'agit-il d'atteindre ? Peut-on se satisfaire de celui que proposent les premiers témoins qui se sont attelés à la tâche de l'édition et ont procuré celle dite de Port-Royal, publiée plus de sept ans après la mort de l'auteur, en 1669 en version dite pré-originale, et en 1670 pour le public ? Ce que l'on peut assurer en tout cas, en se reportant aux propos formels de la Préface, complétés par l'examen du résultat obtenu, c'est que l'ordre suivi, tout comme d'ailleurs l'établissement du texte, fort lacunaire, s'est délibérément écarté des intentions reconnues de Pascal. Or la connaissance et le respect de ces intentions, même fortuites, doivent être pour nous le premier objectif à poursuivre. Certes, il est permis de concevoir d'autres formes d'ordre, destinées à offrir des ressources complémentaires. Cela peut être un ordre de lecture, propre à la permettre commodément, inspiré par une certaine idée du public d'accueil ou par des arrière-pensées éditoriales. Ou bien encore celui, plus ou moins délaissé, d'un ordre chronologique. Mais Pascal a donné trop de preuves de sa recherche rigoureuse d'un ordre intimement associé à sa pensée pour qu'on puisse se dispenser de lui reconnaître un caractère primordial. C'est celui-là que nous nous attachons à découvrir.

Mais comment y parvenir ? Deux méthodes se présentent, entre lesquelles un choix s'impose. L'objectif visé est-il l'établissement d'un plan ou la saisie d'un classement ? Dans le premier cas, il faut aller du texte à l'ordre ; dans le second, de l'ordre au texte. Cette question inclut en fait la plupart de celles qu'on peut se poser. C'est à elle que nous essaierons de donner la réponse la plus complète.

C'est au fond du texte que naît le problème. Il abonde en réflexions sur l'ordre à suivre, fournissant ainsi des plans, partiels ou globaux, qu'il est très vraisemblable, en suivant les témoignages contemporains, de rapporter au projet inachevé d'une *Apologie de la religion chrétienne*. Mais ce n'est pas à dire que le texte composé fournisse cet ordre. Dans quelle mesure les successions de titres qu'il renferme peuvent-elles l'apporter ? Ils peuvent n'être que des listes de sujets à traiter, sans ordre retenu ou choisi. Certes il en est qui indiquent des successions avec progressions : nous atteignons alors le cadre d'un plan. Mais ces données sont-elles aisément exploitables ? Il est douteux que toutes les esquisses de plans, même dûment reconnues pour telles, et dûment attribuées à Pascal, puissent se concilier. Et surtout, à supposer que ce résultat soit atteint, n'y a-t-il pas d'extrêmes difficultés à passer d'un plan à un classement ? La tâche suppose une juste interprétation du plan proposé et une non

moins juste interprétation des fragments à classer en fonction de ce plan. Comment échapper à tout risque d'erreur, et surtout à toute subjectivité ?

La preuve de la difficulté est fournie par les applications éventuelles de cette méthode par le plan. Il n'est, par exemple, que de se reporter à la plupart des éditions des *Pensées*, jusqu'à une époque récente, même lorsqu'elles ne renonçaient pas délibérément à toute objectivité. Les différences d'ordre auxquelles elles aboutissent sous l'appui d'un même principe suffisent à montrer l'impuissance à laquelle est réduit l'éditeur qui se fie à ce principe. En revanche, celui qui s'appuie sur un classement est assuré au moins d'un ordre devenu substantiel. Certes, il le subit au lieu de le créer ; mais c'est une condition de l'objectivité. Si l'interprétation est toujours nécessaire, elle survient après le classement, sans le commander. Seul le texte lui est soumis. L'ordre, qui constitue d'ailleurs un élément inséparable du texte, est donné. Les risques d'arbitraire et d'erreur sont considérablement réduits. L'avantage est d'autant plus grand qu'il ne porte pas seulement sur de brefs passages, mais sur des ensembles partiels ou globaux.

Dans l'appréhension des *Pensées*, l'ordre prime donc sur le texte. Ce principe doit gouverner non seulement l'objectif de la recherche, mais sa conduite. Ce sont des ordres constitués qui doivent servir de points de départ. Le détail du texte n'est à prendre en considération que plus tard.

Pour l'analyse de l'ordre, il convient donc d'exclure toute argumentation qui prendrait en compte le sens du texte et de s'appuyer uniquement sur des observations matérielles engageant un ordre. Certes on ne négligera pas les réflexions expresses de Pascal sur l'ordre, au moins possible, qu'il envisageait pour son texte, mais nous n'en tirerons de conséquences que celles qui seront autorisées par des opérations réelles de classement. Il en sera de même dans l'exploitation qui sera éventuellement faite de témoignages contemporains, comme nous en avons déjà donné quelques exemples.

Il reste à établir une règle plus subtile. L'ordre qui nous sera proposé par nos documents sera, par la force des choses, appliqué à une œuvre non parvenue au terme de sa composition, reflétant une donnée purement contingente, l'ordre des papiers de Pascal à sa mort. C'est là le seul ordre qu'il s'agit pour nous de saisir, sans nous interroger immédiatement sur son caractère provisoire ou définitif, voire, ce qui arrivera sans doute le plus souvent, différent selon les endroits et donnant lieu à des états plus ou moins avancés. Impossible, en tout cas, comme on l'a déjà fait remarquer, de traiter les éléments d'une œuvre inachevée comme s'ils appartenaient à une œuvre achevée, et de croire qu'on pourra s'approcher de cette dernière en s'inspirant seulement de la première. Ajoutons que l'œuvre inachevée, pour n'avoir pas à être considérée du même regard qu'une œuvre achevée, est justiciable d'une analyse distincte et susceptible d'avoir ses propres perfections.

Nous voilà en état de poser quelques conclusions qui commanderont la suite de notre étude :

- notre enquête sur l'ordre des *Pensées* ne saurait s'appuyer d'une façon notable sur l'édition de Port-Royal ;
- elle ne peut attendre aucun résultat probant de quelque témoignage que ce soit comportant purement et simplement l'énoncé d'un plan, fût-il de Pascal ;

- elle doit s'appuyer sur des documents formés de textes classés, qu'il y aura seulement lieu de soumettre à examens critiques sur l'attribution de leur ordre à Pascal ;
- elle tiendra le plus grand compte, pour l'accès au texte et pour son interprétation, de son caractère inachevé.

Du droit passons au fait. La seule documentation susceptible de nous renseigner efficacement sur l'ordre, ou les ordres retenus par Pascal, en même temps que pour l'essentiel de son texte, sont les manuscrits anciens des *Pensées*, du moins ceux qui fournissent, sinon la totalité du texte, ce qui n'est jamais tout à fait le cas, du moins une large globalité.

Ces manuscrits sont au nombre de trois. Un quatrième ne sera l'objet que d'une brève présentation, car il n'apporte rien d'essentiel sur la question qui nous retient. Le plus indispensable, le plus précieux et le plus vénérable est celui dont la reliure, réalisée vers le milieu du XVIII^e siècle, porte au dos le titre *Original des Pensées de Pascal*. Nous l'appellerons pour cette raison l'*Original* (sigle *O*), sans méconnaître que seul son contenu, autographe ou rédigé sous les yeux de l'auteur, est original, et non sa constitution, plus récente, comme il sera aisé de le démontrer. Mais l'expression *Recueil original*, créée par Louis Lafuma et constamment reprise à sa suite, est plus directement fautive. Mieux vaut donc l'éviter.

Mais nous venons là de glisser jusqu'à une date sensiblement postérieure à celle de la mort de Pascal et à la préparation de l'édition dite de Port-Royal. Restons-en pour le moment, à cette époque primitive. Nous y sommes aidés par la Préface de l'édition de Port-Royal (1669), rédigée par Étienne Périer, aîné des neveux de Pascal :

Comme l'on savait le dessein qu'avait M. Pascal de travailler sur la religion, l'on eut un très grand soin, après sa mort, de recueillir tous les écrits qu'il avait faits sur cette matière. On les trouva tous ensemble, enfilés en diverses liasses, mais sans aucun ordre et sans aucune suite, parce que [...] ce n'était que les premières expressions de ses pensées qu'il écrivait sur de petits morceaux de papier à mesure qu'elles lui venaient dans l'esprit. Et tout cela était si imparfait et si mal écrit qu'on a eu toutes les peines du monde à les déchiffrer.

Il n'y avait donc pas alors de recueil relié. Il n'y avait qu'un lot de papiers rangés dans un tiroir ou dans une boîte, état peu propice à un ordre. L'existence plus ou moins confuse d'un certain ordre était pourtant signifiée par deux faits mentionnés dans la Préface : le rassemblement de ces papiers apparemment divers, traitant à la fois, comme le dira très exactement le titre de l'édition originale, de « la religion » et de « quelques autres sujets » ; et l'existence de liasses. Ce témoignage et la considération des documents parvenus jusqu'à nous permettent d'imaginer avec vraisemblance la situation primitive dont nous avons à rendre compte. Il ne reste plus guère de doute, aujourd'hui, sur la manière dont Pascal avait procédé pour conduire la rédaction de ses notes. Pour entamer un sujet, il prenait en principe de grandes feuilles. Comme sa pensée se divisait habituellement en réflexions ponctuelles, exprimées en un grand nombre de fragments, et qu'il était obsédé en même temps par la recherche d'un ordre, il avait adopté une pratique nullement nouvelle, mais rare chez les écrivains : il découpait lui-même ses papiers selon les contours matériels des fragments, et il en faisait le classement de la manière que ses héritiers trouvèrent

après sa mort, les rangeant en liasses enfilées et souvent pourvues d'un titre. Cette méthode leur inspira peut-être une certaine admiration, mais surtout de la surprise et peu d'envie de poursuivre l'opération dans la même voie. C'est ce qui découle du savoureux témoignage laissé dans la Préface sur les sentiments que fit naître leur découverte. Comme on l'a vu, elle ne néglige pas les traces d'ordre, mais sans leur accorder aucune portée. Elle insiste au contraire sur l'impression de désordre, la seule en fait que les éditeurs postérieurs ont longtemps voulu retenir.

Comment se fait-il qu'en apportant ces preuves tangibles d'un ordre, sinon achevé, du moins en cours, l'auteur de la Préface présente les papiers de Pascal comme « sans aucun ordre et sans aucune suite » ? Ce n'est pas qu'il se soit contredit. Il s'est seulement exprimé d'une manière ambiguë, ou mal interprétée par la plupart des lecteurs. Il n'entend pas décrire un désordre absolu, et se trompe seulement en croyant que Pascal écrivait sur de petits bouts de papier ; il veut dire que, d'un papier à l'autre, il n'y avait ni continuité du support, ni continuité du texte. Ce qui correspond parfaitement à la réalité que nous pouvons imaginer, sans exclure un classement, une fois effectués des découpages indispensables. L'attitude négative à ce sujet des éditeurs anciens, et principalement de Brunschvicg, est totalement à rejeter.

Il a donc fallu près de trois siècles d'incompréhension avant que ne soit découverte, par Paul-Louis Couchoud et Louis Lafuma, l'exacte portée du texte de la Préface. Sans doute n'ont-ils guère insisté sur l'expression « tous ensemble » pour décrire l'état des papiers de Pascal. C'était déjà le signe d'une volonté de classement, implicitement attribuée à l'auteur lui-même. Mais l'essentiel était de saisir l'importance du mot *liasses*, jusque là négligé. Pascal avait exploité un procédé de classement fort pratiqué de son temps. Des papiers à regrouper, de tailles éventuellement diverses, et souvent petits, étaient joints par le passage, au moyen d'une aiguille, d'un fil formant lien, noué sur le dessous et sur le dessus et complété éventuellement par l'addition d'une étiquette portant un titre (cela pouvait être une sorte de lacet, terminé par une pointe métallique, qu'on pouvait trouver dans le commerce). L'existence ancienne de ces liasses, défaits lors du collage des papiers sur l'album qui les renferme aujourd'hui, est confirmée par l'existence de nombreux trous d'enfilage restés visibles.

Si l'état primitif des papiers de Pascal a pu être ainsi reconstitué, au moins dans son principe, c'est évidemment grâce aux enquêtes subtiles appliquées à l'*Original* par Couchoud et Lafuma. Mais c'est surtout par le rôle tout nouveau qu'ils ont accordé à deux autres manuscrits des *Pensées* remontant aussi à l'époque primitive des recherches : les deux Copies.

Même en nous limitant souvent à quelques allusions, nous sommes loin d'avoir envisagé tous les épisodes de l'histoire de notre manuscrit. Nous essaierons seulement de répondre encore à deux questions, d'ailleurs liées.

Quand est-on passé de l'état brut, mais ordonné, des papiers laissés par Pascal, au volume qui a permis plus aisément leur conservation, mais en sacrifiant leur ordre ? Rien assurément n'avait encore été entrepris à la mort d'Étienne Périer (1680). La libre disponibilité offerte par les deux Copies permit à celles-ci de jouer longtemps le rôle pour lequel elles avaient été faites, celui de substitut commode de l'*Original*. Aucune évolution n'était guère possible avant l'entrée en scène d'un nouvel acteur, le dernier vivant des neveux de Pascal, Louis Périer.

Nous avons longuement insisté ailleurs (*OCM* 1) sur l'importance de son œuvre pour avoir besoin d'entrer dans beaucoup de détails. La question de l'ordre des *Pensées*, qui nous retient seule ici, n'est pas sensiblement modifiée par son intervention, sinon par des complications qui laissent intactes les conclusions acquises. Posons seulement quelques jalons.

Marquons d'abord la date d'entrée de Louis Périer dans cette histoire. Elle coïncide avec celle de la mort de sa mère, en 1687. Dernier héritier mâle des Périer, il quittait alors Paris pour Clermont, y recevant un titre de chanoine et devenant chef de sa famille. Le sort des papiers de Pascal passait entre ses mains. Son gros souci sera le rassemblement et la publication d'inédits, pour les *Pensées* et pour ce qu'on a appelé les opuscules. Depuis l'édition originale des *Pensées* en 1670, la seule nouveauté remarquable a été l'édition augmentée de 1678, œuvre d'Étienne Périer. Les pensées nouvelles ont été presque toutes puisées dans la Seconde Copie, avec la même soumission que précédemment à l'ordre de l'édition de 1670. Qu'est-ce que Louis Périer apportera de nouveau ?

L'élément le plus consistant et le plus neuf est constitué par un groupe d'une quarantaine de papiers porteurs d'autographes inédits de Pascal, numérotés de sa main de 1A à 27DD, et qu'il a collés lui-même dans l'*Original*, où ils ont retrouvé les fragments primitifs. Dénonçons une fois de plus l'erreur mise en circulation par Tourneur, et diffusée par Lafuma. Tous les deux ont considéré cette collection, à caractère surtout polémique, comme ayant été soustraite aux copistes, en somme, censurée par prudence au temps des premiers éditeurs. En réalité, ces papiers ont été recueillis tardivement : ils répondent au désir manifesté par ces éditeurs, et surtout par Louis Périer, de rassembler les moindres écrits de Pascal qui pouvaient être retrouvés. Mais l'important, pour notre propos actuel, est qu'ils comportent une originalité : ils sont entièrement regroupés, à l'exclusion de tout autre, dans les cahiers 9 et partie de 10 du manuscrit (avec un chevauchement, ou une addition postérieure, sur le cahier 12). Le manuscrit tout entier comporte 41 de ces cahiers (dont un 15 *bis*). Or aucune concentration semblable n'apparaît dans les autres cahiers, où l'ordre est peu apparent, que ce soit pour les cahiers eux-mêmes les uns par rapport aux autres, ou pour les fragments dans chaque cahier. On peut en dire autant pour les cahiers 9 et 10. Donc l'ordre, tant interne qu'externe, des cahiers 9 et 10 apparaît totalement arbitraire, ce qui coupe court à toute hypothèse en faveur d'un choix raisonné pour l'ordre des fragments nouveaux introduits par Louis Périer. Le supplément apporté à l'*Original* n'a pas été mieux classé que le reste du manuscrit.

Dans l'œuvre de Louis Périer il convient de faire entrer aussi ce qu'on appelle le *manuscrit de l'abbé Périer*, retranscrit dans le manuscrit provenant de Sainte-Beuve. Projet manifeste pour une publication d'inédits de Pascal, constituant pour son auteur une sorte de testament. On y trouve, sous le titre *Pensées détachées*, deux collections de pensées inédites. La première renferme, sous forme de copies, les fragments nouveaux introduits dans l'*Original*, mais en un ordre différent, non moins arbitraire que l'autre, travail effectué sur les fragments autographes avant leur collage. La seconde puise les fragments qu'elle retient et qui suivent presque toujours l'ordre de la Seconde Copie, selon le modèle donné par Étienne Périer. Conclusion : Louis Périer a réalisé à peu près simultanément la confection par collage de l'*Original*, y compris le dossier nouveau qu'il avait constitué, et la mise au net du *manuscrit de*

l'abbé Périer. Ces deux opérations pouvaient mettre un terme à son œuvre, et ne sont sans doute guère antérieures au dernier grand événement de sa vie. En 1711, il faisait le voyage de Paris pour déposer dans le lieu sûr que constituait l'abbaye de Saint-Germain des Prés, les reliques majeures de Pascal, notamment l'*Original des Pensées* devenu volume broché, en attendant une reliure plus tardive, et sans doute accompagné, pour la commodité des futurs éditeurs, du *manuscrit de l'abbé Périer*. Il mourait en 1713. La réception des papiers de Pascal était achevée. Les données nécessaires pour l'établissement correct d'un ordre des pensées étaient toutes réunies, sinon assimilées. Les quatre manuscrits nécessaires pour une publication globale étaient tous disponibles. Deux à Paris : l'*Original* et le manuscrit Périer. Deux à Clermont, les plus pratiques, les grandes Copies.

Ces deux Copies, qualifiées de Première et de Seconde, ont constitué dès l'origine de véritables volumes, sans doute simplement brochés. La Première est restée aujourd'hui volume indépendant, à l'état relié depuis le XVIII^e siècle. La Seconde a été incorporée, au même siècle, à un gros volume qui contient aussi, sous forme de copies, d'autres écrits de Pascal, souvent tenus pour des pensées, qu'il faut se garder de considérer comme appartenant à la Copie elle-même. Ainsi définies, les deux Copies ont beaucoup de traits communs, qui invitent à les envisager simultanément. Mais leurs différences ne sont pas moins instructives en ce qu'elles éclairent à la fois l'une et l'autre et parfois leur prêtent un sens qui les dépasse toutes les deux en même temps. Il convient d'abord de se livrer à leur sujet à une simple enquête descriptive, complétée par quelques déductions qui ne nous paraissent pas prêter au doute.

L'une et l'autre sont de la même main, ce qui invite à les reconnaître comme contemporaines. Impression confirmée par le fait que l'écriture n'a pas évolué entre les deux. Cette donnée est importante parce que la Première est plus facile à dater que la Seconde, qui bénéficie ainsi du résultat trouvé pour l'autre.

De la Première, on peut assurer qu'elle est antérieure à l'édition originale de 1670, et même à la pré-originale de 1669. Elle porte en effet, des mains d'Arnauld et de Nicole, des corrections qui sont passées dans les deux éditions. On peut aussi remonter un peu plus haut. En face d'un passage où l'on reconnaît sans hésitation possible la main de Nicole, le copiste a écrit : « Ceci est écrit de la main de M. Constant ». Or il s'agit là d'un pseudonyme bien connu de Nicole, dont la mère avait eu « Constant » comme nom de famille. Mais les pseudonymes, par prudence, changent souvent, et celui-ci n'est bien attesté qu'en 1661-1662, au temps des discussions de Pascal avec Arnauld et Nicole sur le formulaire. Le copiste n'a guère pu formuler sa mention que peu de temps après la mort de Pascal. Ainsi se trouve confirmée l'affirmation mentionnée plus haut selon laquelle les papiers de Pascal sur la religion ont été copiés au lendemain de sa mort et dans le désordre (qui était un ordre) où ils se trouvaient. Cet ordre ne peut être que celui des Copies, qu'il y a lieu seulement de préciser.

Revenons donc aux Copies et à leur ordre. Celui de la Première est le plus simple, et pourra servir de référence. Il renferme, à peu de chose près, les mêmes textes que l'*Original*, mais en leur imposant un classement. Ce classement est obtenu en particulier par une répartition entre des cahiers conçus identiquement, terminés par un signe conclusif affectant la forme d'un S barré obliquement, comportant un nombre variable de pensées et d'une étendue commandée par la longueur totale des textes ainsi groupés. Ces groupes, constitués en cahiers, sont au nombre de 62, réduits

à 61 si l'on élimine une table des matières initiale qui reparait plus loin au sein d'un groupe. Ces 61 se répartissent à leur tour en deux ensembles.

Les 27 premiers portent des titres, qui vont de *Ordre* à *Conclusion*, titres qui reprennent en les développant souvent, ceux de la table des matières. Nous les numérotions de 1 à 27, en attribuant le chiffre 0 à la table des matières initiale, puisqu'elle double une table identique insérée dans le classement postérieur. Précisons que la table comporte 28 titres, dont l'un ne reparait pas dans le classement. Nous devons nous expliquer plus loin sur cette anomalie. Autre précision : un certain nombre de titres ont été conservés et l'on peut assurer que ce sont des titres de liasses ; beaucoup cependant ont disparu : ce qui s'explique aisément par leur fragilité et ne prouve nullement qu'ils n'ont pas existé.

Le second ensemble s'étend sur 34 groupes. Ceux-ci ne portent pas de titres, sauf un, dont le sens explique la situation particulière : *Miscellanea*, dont il faudra aussi justifier l'emploi, et l'absence dans la table. Un autre titre, postérieur à la copie et que son écriture invite à attribuer à Étienne Périer, s'applique à une série de trois groupes, dont il indique le contenu : *Miracles*. Nous numérotions les groupes de cette seconde partie par des chiffres romains minuscules, de *i* à *xxxiv* (c'est le n° *i* qui contient la seconde table). Quelle était la constitution originale de ces groupes ? Étaient-ce encore des liasses ? On peut en juger surtout par l'existence éventuelle de trous d'enfilage, mais ceux-ci ont souvent disparu lors du collage des papiers, qui surviendra plus tard. Leur absence n'exclut donc pas l'hypothèse d'une liasse, qui est la plus vraisemblable dans un grand nombre de cas. Toutefois le copiste a une fois mentionné qu'il avait formé un groupe autonome avec un cahier qu'il avait trouvé dans un autre, distinguant ainsi *iii* et *iv*. Des cahiers rédigés par Pascal avaient donc, une fois copiés, donné parfois le contenu des cahiers de la Copie. Ce qui déterminait le copiste était l'existence d'unités constituées, quelle que fût leur structure. On en trouve d'autres preuves dans deux cas différents. L'une des unités que nous essayons de saisir n'a fait que transcrire le contenu d'une feuille unique remplie de fragments rédigés par Pascal (*xxx*). Cas limite dont le copiste prenait acte de la façon la plus radicale, et qui prouve à quel point, évidemment selon les instructions reçues, il entendait respecter, pour l'ordre comme pour le texte, l'apport personnel de Pascal, fût-il fortuit. Arrêtons-nous, pour finir, sur un texte plus brillant, et plus difficile d'accès, celui du *pari*. Il s'étend sur deux feuilles distinctes, rédigées recto-verso. Il ne porte pas de trous d'enfilage. Mais son état montre que le double papier a longtemps été plié en quatre et sans doute transporté dans une poche. Cette disposition suffisait à maintenir l'unité de son groupe, copié pour cette raison sur un cahier (*ii*).

Comment se présente, en face, la Seconde Copie ? C'est d'abord une absence que nous constatons, celle de la table initiale. Changement qu'il n'est pas malaisé d'expliquer. En effet, la Seconde Copie s'ouvre par le groupe que nous avons numéroté *i*, du fait probablement que ce groupe comportait la table des matières, portée d'ailleurs en tête. Point n'était besoin de la copier une autre fois. C'est plutôt le doublet de la Première Copie qui demande explication. Nous y reviendrons.

À cette absence répond une présence qui semble dénoncer une lacune de la Première Copie. Elle concerne un groupe supplémentaire comportant trois fragments et relatif à une question célèbre d'exégèse biblique qui a beaucoup intéressé Pascal, celle de la

fable d'Esdras. Puisque ce groupe vient s'ajouter aux 34 communs aux deux Copies, nous pouvons lui accorder le n° xxxv.

Une différence plus subtile entre les deux Copies s'applique à la table des matières. Dans la Seconde, les premiers groupes à titres ont été d'abord énoncés : *Ordre / Vanité / Misère / Ennui / Opinions du peuple saines*. Puis le dernier de ces titres a été rayé et, à la place libre, a été porté, d'une main postérieure qui est sûrement celle d'Étienne Périer, le nouveau titre de *Raisons des effets*. Dans la Première Copie, c'est le copiste lui-même qui a directement rayé, après l'avoir reproduit, le titre primitif, et ajouté ensuite le second, en observant le même intervalle entre les deux, comme s'ils avaient eu la même valeur. Reportons-nous au texte du groupe, que ce soit dans l'*Original* ou dans les Copies. Nous y trouvons, parmi les sous-titres, les deux formules *Opinions du peuple saines* et *Raisons des effets*, qui répondent certainement l'une et l'autre aux intentions de Pascal, mais entre lesquelles il a hésité. Ses choix successifs ressortent clairement de l'historique précédemment établi. Mais là n'est pas le plus important pour nous. Ce que nous voulons surtout retenir, c'est l'ordre de confection des deux Copies.

Or la conclusion imposée sur ce point par l'examen critique de la table des matières, qui invite à considérer la Première Copie comme se déduisant de la Seconde, ne saurait être tenue pour acquise. Le cas particulier est impossible à généraliser, que l'on s'applique au texte ou à l'ordre des deux Copies. Les innombrables ressemblances de texte entre l'une et l'autre n'empêchent pas que certaines différences ne puissent s'expliquer que par le recours à un troisième manuscrit, dont les deux autres seraient ensemble tributaires. Sans doute, fera-t-on remarquer, le copiste a-t-il pu recourir plusieurs fois à l'*Original*. Mais il serait invraisemblable qu'il en ait tiré un nombre de variantes si limité. De plus on relève souvent, dans la Première Copie, des hésitations ou des corrections qui trahissent un travail de déchiffrement de la part du copiste et le font donc saisir à une étape primitive, ou intermédiaire, de son travail. Rien de semblable n'apparaît avec la Seconde Copie, dont l'écriture est plus coulante et se placerait donc à une étape plus récente.

On sera conduit au même résultat par une enquête sur l'ordre. Par sa disposition en cahiers, l'ordre de la Première Copie, du moins dans son classement par cahiers, pouvait être modifié à perte de vue et constituait un outil de travail remarquable. Au contraire, la Seconde, par son ordre immuable, semble marquer la clôture des opérations. Les changements qu'elle comporte ont un caractère de finition et dépassent le travail de copie. Ils peuvent être tardifs quoique la copie elle-même soit ancienne : les interventions d'Étienne Périer ne peuvent guère se rapporter qu'à l'édition de 1678. Quoi qu'il en soit, il était impossible de tirer de la Seconde Copie l'ordre par cahiers de la Première. Nous serions porté à croire que nos deux Copies ont été précédées par une autre que nous appellerions Copie zéro, objet transitoire du travail de départ, dont elles dérivent toutes les deux, la Première ayant été d'abord réservée pour les éditions, et la Seconde pour servir de référence. Une édition critique des deux Copies, qui, étrangement, n'a pas encore été tentée, devrait permettre d'y voir tout à fait clair.

En attendant, nous sommes en mesure d'arrêter ce que nous appellerons l'ordre des Copies. Il ne peut d'agir d'un ordre unique, puisque chacun de nos deux manuscrits nous en a offert un. Mais la double présentation des *Pensées* rendue ainsi disponible,

dont les deux volets se rejoindront souvent, mais seront toujours simultanément nécessaires, fournira le moyen le plus sûr de parvenir au cœur de notre texte.

Il est d'ailleurs possible, par une réflexion préliminaire, de préparer et de simplifier l'entreprise ainsi suggérée en établissant avec prudence un pont entre l'ordonnance et la thématique. Comparons l'ordre de ce que nous appellerons les unités majeures, c'est-à-dire celles qui constituent les cahiers de la Première Copie, avec le nouvel ordre qu'elles reçoivent dans la Seconde. Nous constatons que certains ensembles se conservent. Ainsi, en partant de la Première Copie, et en suivant son ordre :

- 0 (la première table) : élément particulier à la Première Copie ;
- I (table et généralités) : au début de la Seconde Copie ; présent dans la Première ;
- 1 à 27 (la réflexion apologétique) : regroupé dans les deux Copies ;
- xxxv (fable d'Esdras) : élément particulier à la Seconde Copie ;
- xxxii à xxxiv (miracles) : regroupé dans les deux Copies ;
- xxiii à xxxi (mélanges) : regroupé dans les deux Copies ;
- xxi à xxii (logique) : regroupé dans les deux Copies ;
- xx (divers) : présent dans les deux Copies ;
- ii à xix (discours et exégèse biblique) : regroupé dans les deux Copies.

Que l'on s'appuie sur la Première ou sur la Seconde Copie, il est une division fondamentale qui s'impose entre deux ensembles de dimensions comparables : d'un côté, les 27 groupes titrés ; de l'autre, celui que forment les éléments restants, ce qui correspond pratiquement aux deux ensembles constitutifs de la Première Copie. Le premier ensemble est homogène ; il procède entièrement de liasses de l'*Original* ; il construit un raisonnement apologétique appelant interprétation, mais d'une démarche assurée et d'une continuité évidente, en dépit de quelques énigmes qui seront envisagées plus bas. Le second ensemble est formé d'éléments assez divers, avec deux massifs plus importants, l'un d'apologétique, l'autre de Mélanges. Chaque élément est justiciable d'une étude autonome. La tâche d'analyse à mener n'est pas simple, mais la présence d'un ordre incontestable, fournissant à chaque texte un contexte, l'établit sur le fondement le plus solide possible. Voilà une première raison de considérer le classement des Copies comme privilégié.

Mais, pour justifier l'emploi du terme, il faut encore que l'ordre des Copies bénéficie d'une autorité, et qu'il soit autorisé par Pascal. Pour l'établir, il suffit de répondre à une question fondamentale : dans quelle mesure l'ordre des Copies trouve-t-il sa garantie dans le texte des *Pensées* tel que Pascal l'a rédigé de sa main ?

Nous voilà ramenés à l'*Original*. Il convient de l'examiner avec une attention renouvelée, et de nous demander si, sous l'apparence du désordre, il ne conserve pas des traces d'un ordre exploitable.

Essayons de le décrire tel qu'il est constitué aujourd'hui. Inutile de revenir sur le fait bien connu qu'il consiste en un album de grand format, sur les feuillets duquel les papiers originaux ont été collés avec le souci d'en faire tenir le plus possible sur chaque page, ce qui a conduit, par exemple, à rogner beaucoup de papiers et à faire disparaître nombre de trous d'enfilage. Autre conséquence : une division commode a été instituée entre grands et petits papiers. Les premiers ont été collés d'abord, et les autres ont occupé les vides restants. Un résultat a découlé de l'application de ce principe. Si

aucun ordre n'est clairement perceptible dans l'agencement des premiers, les seconds, en revanche, retrouvent souvent une disposition semblable à celle dont témoignent les Copies. Preuve que l'état de ces dernières n'a été bouleversé que pour des raisons de commodité, qui invitaient à ranger d'abord les papiers les plus encombrants, et que, pour les autres, l'ordre des Copies est resté jusqu'au bout celui qu'avaient les papiers de Pascal au lendemain de sa mort, c'est-à-dire lorsque ces Copies ont été confectionnées. L'ordre des Copies est resté transparent dans l'*Original*. Il reçoit ainsi confirmation de son caractère primitif, donc, plus que jamais, privilégié.

Mais cette conclusion est aussi embarrassante qu'éclairante. Si l'ordre des Copies bénéficie d'une autorité incomparable, est-il vraiment intelligible ? Ne nous offre-t-il pas un faisceau d'énigmes ? Quelques-unes d'entre elles ont été envisagées, et résolues, dans l'étude descriptive que nous avons d'abord engagée. Mais il faut aller au cœur de l'ensemble.

L'ordre énigmatique des Copies

Posons d'abord une question de méthode. Si dans l'état actuel de notre documentation, l'ordre des *Pensées* ne peut être fourni que par les Copies, l'interprétation générale de ces dernières ne peut se dispenser du recours aux originaux. Il faut superposer l'état des originaux à l'ordre des Copies. Ce qui a déjà été fait précédemment ; mais s'imposera davantage maintenant. Toutefois, il ne s'agit pas de passer prématurément à l'interprétation de l'ordre des Copies : cela n'est concevable que si cet ordre est tout à fait établi et autorisé. Notre dessein est maintenant de compléter les éléments descriptifs qui ont été apportés plus haut en traitant certaines questions ponctuelles demeurées en suspens. Il vise aussi à obtenir une connaissance plus précise de notre texte et de son ordre à une étape qui ne mette pas encore en question son sens, pour rester dans le strict domaine de l'objectivité. En somme, les données qui viennent d'être apportées n'éliminent pas tous les cas possibles de doute. Elles laissent subsister des énigmes. Ces énigmes, nous en proposerons ici une énumération, et nous essaierons de les résoudre brièvement. Nous nous procurerons ainsi une sorte de clef pour entrer définitivement dans l'univers des *Pensées*.

1. Que signifie la double classification proposée par les Copies ? Non pas les deux ensembles qu'elles constituent à elles deux par leurs différences d'ordre. Ces différences, on l'a vu, sont minimes. Elles n'empêchent pas la possibilité d'une superposition de l'une à l'autre et l'étude simultanée qui leur est appliquée ici. Il s'agit de la division en deux grandes parties, très distinctes, suggérée surtout par la Première Copie, mais repérable dans la Seconde, et qui a été déjà présentée. Pourquoi l'une de ces parties renferme-t-elle des groupes de textes, au nombre de 27, pourvus chacun d'un titre qui se retrouve, développé et en ordre, dans une table des matières jointe, table qui comporte curieusement 28 titres ? Et pourquoi la seconde des deux parties n'offre-t-elle pas la même unité ; comment expliquer sa diversité ?

Il est assez facile de réaliser un accord sur la première partie. L'ordre des groupes de fragments qu'elle propose convient fort bien à une *Apologie de la religion chrétienne*. Il faut quand même rendre compte de l'état d'inachèvement dans lequel il se trouve. Quant à la deuxième partie, elle reste enveloppée de mystère. Voilà une série

de questions qui marquent le point crucial de toute recherche sur l'ordre des *Pensées*, le lieu de divergences radicales. Deux interprètes s'y sont particulièrement illustrés, Brunschvicg et Lafuma, chacun d'eux ayant ses continuateurs, fidèles ou infidèles, et tous très exposés à la contradiction.

Ils s'accordent pourtant sur un point de départ, d'ailleurs très plausible. Ils rattachent la division en deux parties au fait d'un texte en mouvement, d'une opération en cours, éventuellement inachevée, ce qui réserve la part de la décision volontaire et de l'acte fortuit.

Brunschvicg fut le plus prudent. Il ne présenta guère sa position que comme une hypothèse, mais sans en avancer d'autres. Il attribua la division au travail des éditeurs et à leur crainte des censures. Dès lors, il fit de la partie composée un projet de leur part pour la publication de l'*Apologie* inachevée, réduisant l'autre partie à une collection de textes écartés de l'ouvrage en préparation. Nous assisterions à un préliminaire de l'édition de Port-Royal. Hypothèses qui se heurtent à de redoutables objections. Bien des arguments de l'*Apologie* pascalienne se trouvent dans la deuxième partie, à commencer par le pari, qui sera dans l'édition de Port-Royal. Lafuma s'est brillamment attaché à généraliser cette remarque. S'étant livré à une comparaison minutieuse entre cette deuxième partie et l'édition de Port-Royal, il a constaté que plus de la moitié de cette dernière avait été puisée dans la partie prétendument condamnée. Comment un travail préparatoire aurait-il pu prendre une pareille orientation et être ainsi contredit par la suite ? Il faut se rendre à l'évidence, celle d'une large indépendance de l'édition de Port-Royal par rapport aux Copies, dont la valeur éclate d'autant plus. En vérité, l'ordre de ces dernières apparaît de plus en plus privilégié, au grand dommage de Brunschvicg.

Avec Lafuma, l'opérateur considéré n'est plus formé par les éditeurs, mais par Pascal lui-même. Et le passage à effectuer ne concerne plus le retenu et le rejeté, mais, en poussant à son terme l'idée d'un classement en cours, celui d'une opération brusquement interrompue. Pascal aurait pris l'initiative de classer ses papiers – il reste à se demander pour quelle raison ou dans quelles circonstances, et pourquoi au moment où la rédaction était loin d'être achevée. La décision prise, le classement aurait commencé. Les papiers, pour la plupart, auraient été découpés et rangés en liasses. Mais un événement est survenu, qui a interrompu le travail en cours, et laissé l'opération en suspens. Une division s'est opérée entre les papiers objets du travail. Les uns se sont trouvés classés. Les autres sont restés en attente de classement ; ils étaient non classés. Les premiers étaient rangés dans la partie composée des Copies ; les seconds figuraient dans l'autre partie. Deux questions se posent alors : quel a été l'événement perturbateur ? quel genre d'interruption s'est-il produit ?

C'est sur la première question que Lafuma se montre le plus clair et le plus assuré, sans entraîner toutefois la conviction. Il insiste beaucoup, et non sans raison, sur le fait que Pascal, à la fin de l'année 1658 – nous dirions plutôt à partir de février 1659 – a été profondément atteint dans sa santé, au point de ne plus pouvoir se livrer à aucun travail, et ce jusqu'à l'automne 1660. De ce fait incontestable il tire une conclusion parfaitement imaginaire. Lorsque Pascal subit l'assaut de la maladie, il aurait été occupé à la mise en ordre de ses papiers, dont témoigne la constitution des liasses. C'est la maladie qui aurait entraîné l'interruption du classement, en laissant les papiers dans l'état, le double état, où ils étaient, et ce, pour près de deux ans.

Il n'est pas question de nier l'importance de cette maladie, trop négligée par les biographes, et pourtant souvent évoquée dans les documents du temps, mais non toujours bien rapportés à leurs dates. Il est exact aussi qu'elle suspendit presque totalement les activités intellectuelles de Pascal pendant toute sa durée. Mais l'impression de brusquerie ne ressort pas du tout de nos documents, qui font songer plutôt à un état de langueur. De plus, elle ne se déclara pas du jour au lendemain et l'on a peine à imaginer qu'elle eût mis fin à un travail, relativement simple, de classification. Enfin il n'est aucune raison de croire à une coïncidence de temps entre la maladie et le classement.

La seconde question va-t-elle nous obliger à remanier ces premières conclusions ? Rappelons-en la teneur. Quelle forme a prise l'interruption du classement ? A-t-elle été rapide ou lente ? A-t-elle consisté en une coupure entraînant du désordre, ou en une progression équilibrée ? La considération de la maladie et de ses effets ne nous a nullement entraînés vers la rapidité ni le désordre. L'état même des papiers, tels que les documents les présentent ou les décrivent, fournira-t-il des enseignements plus précis ?

Notre tâche principale est d'apprécier la pertinence de la distinction établie par Lafuma entre papiers classés et papiers non classés. Que peut vouloir dire d'abord « papiers classés » ? Le témoignage d'Étienne Périer, confirmé par l'examen des fragments autographes, fait savoir qu'il s'agissait de liasses. On peut l'affirmer en toute certitude pour les liasses à titres qui composent environ la moitié de chaque Copie et qui traitent d'apologétique. Ce classement était sûrement parvenu à un achèvement volontaire puisque les liasses avaient reçu un titre, et que le fil de liaison avait été noué, ce qu'une interruption presque instantanée n'aurait pas permis. Il faut donc situer l'opération dans une certaine durée, qui se multipliait à chaque liasse, exigeant, en définitive, plus de temps que de peine. De plus, Lafuma est porté à distinguer deux catégories de papiers parce qu'il raisonne essentiellement en s'appuyant sur la Première Copie, où deux catégories de textes sont nettement marquées et peuvent plus aisément se différencier. Mais, si le groupe des liasses à titres est clairement ordonné, les éléments sans titres ne peuvent être dits sans ordre. La conclusion s'impose encore plus si l'on suit le classement de la Seconde Copie, où des unités diverses, d'un ou de plusieurs éléments, se distinguent naturellement. Enfin, Lafuma lui-même est obligé de reconnaître l'existence de pensées étrangères à l'*Apologie*, ce qui conduit à imaginer plusieurs centres d'intérêt dans le classement des *Pensées*. Voilà donc la transition opérée entre les problèmes d'ordre et l'étude thématique.

2. La table des matières des liasses à titres est-elle de Pascal ? Les titres qu'elle comporte, sous la forme simple de la table elle-même, ou sous la forme plus complexe qu'ils reçoivent souvent en tête des groupes de textes, sont-ils aussi de lui ?

L'hypothèse d'une attribution à Pascal a suscité d'abord de nombreuses réserves, même chez Lafuma : apparemment comme trop hardie. La table aurait alors été conçue par les éditeurs de Port-Royal, s'inspirant de l'ordre laissé par Pascal. En vérité, cette démarche est beaucoup plus invraisemblable que la démarche inverse, qui ferait de la table l'instrument du classement. Certes l'original de la table n'a pas été enregistré dans le manuscrit-source. Mais ce cas n'est nullement unique. C'est aussi celui de plusieurs groupes dont l'authenticité est indiscutable, comme ceux que nous avons numérotés III et IV. C'est d'ailleurs la totalité des Copies qu'il faut

considérer comme parfaitement respectueuses des données laissées par Pascal, même si certaines d'entre elles ont disparu des originaux. D'une manière encore plus décisive, le style des titres garantit leur attribution à l'auteur du texte. Ils ne pouvaient être compris que par lui. Ils offrent en effet un caractère, non pas analytique, mais mnémotechnique. Ainsi le titre *Excellence* de la table, qui devient dans le corps du texte *Excellence de cette manière de prouver Dieu*, expliqué à son tour par le sous-titre du premier papier enfilé à la suite, *Dieu par Jésus-Christ*.

L'attribution de la table et des titres à Pascal est donc pour le moins d'une très haute probabilité. Même conclusion, en conséquence, pour l'ordre de la table des matières et pour celui des groupes de fragments qui suivent le même ordre – les liasses originales. Il va de soi que la table ne propose que l'ordre des groupes, et non celui des fragments au sein des groupes, largement aléatoire. Quant aux groupes sans titres, leur constitution, externe et interne, ne peut faire l'objet que d'hypothèses, au cas par cas.

3. Pourquoi la table des matières figure-t-elle deux fois dans la Première Copie, et une seule fois dans la Seconde ?

La question serait mieux formulée de la façon suivante : pourquoi la table apparaît-elle dans un cahier où elle est isolée au début de la Première Copie, et à la tête d'un cahier porteur de nombreux autres fragments, comme dans le cas d'une liasse, lorsqu'elle reparait ensuite – cette situation étant aussi celle de la Seconde Copie ? Rappelons que les deux Copies, surtout pour la table, sont indépendamment tributaires d'une copie intermédiaire. L'ordre originel était vraisemblablement celui de l'insertion de la table dans le groupe – disposition qui a entraîné, de par la présence initiale de la table, une présence également initiale du groupe tout entier dans des copies primitives voulues fidèles à l'état premier des papiers de Pascal. Mais si la table trouvait ainsi une place naturelle, il n'en allait pas de même du reste du groupe, qui n'offrait rien d'un début. Pour concilier fidélité et logique, la Première Copie a dédoublé la table. Elle a même constitué avec cet élément supplémentaire, qui tenait sur une page, un cahier séparé, de deux feuillets, ce qui préservait l'unité structurale du manuscrit. Une feuille était donc restée blanche, situation que j'ai constatée à maintes reprises vers 1950. Depuis, lors d'une réfection de la reliure, cette page blanche, garante des intentions du copiste et de ses guides, a malencontreusement disparu.

4. Pourquoi la table des matières est-elle portée sur deux colonnes inégales, la première étant la plus brève ?

Parce que l'ouvrage en préparation, qu'il n'y a aucun arbitraire à tenir pour l'amorce d'une *Apologie de la religion chrétienne*, se décompose naturellement en deux parties, l'une préparatoire, l'autre démonstrative, qu'annoncent les deux séries de titres, relatives à ce seul ouvrage.

5. Que signifient les initiales «A.P.R.» ? Pourquoi leur suite constitue-t-elle le titre du groupe 11 ? Et pourquoi reparassent-elles au sein de deux autres groupes, *Contrariétés* (7) et *Fondement* (18) ?

Les trois lettres mystérieuses ont constamment, mais non sans une part de doute, été interprétées comme signifiant « À Port-Royal ». L'hypothèse ne manque pas de vraisemblance. En effet ces trois lettres étaient quotidiennement employées, dans le milieu où vivait Pascal, pour marquer l'adresse des courriers précisément destinés

à Port-Royal. Un sens leur était donc attaché. Mais il ne saurait s'agir ici d'un courrier. Le sens suggéré peut être cependant confirmé par une mention complémentaire qui accompagne les trois initiales à deux reprises : « Pour demain ». On songe alors au récit, composé pour la première fois par Filleau de La Chaise et repris par Étienne Périer dans la Préface de l'édition de Port-Royal, selon lequel Pascal, au temps de la préparation de son livre, en aurait exposé le dessein dans une conférence. Il n'est pas dit qu'elle ait été prononcée à Port-Royal ; et la question se complique du fait qu'on peut hésiter entre la maison de Paris et celle des Champs. L'hypothèse de l'allusion à une conférence à faire le lendemain demeure cependant très solide. Elle peut encore s'appuyer sur le fragment des *Pensées* qui soulève le problème. On y découvre un développement d'une rare ampleur, dont le contenu déborde largement celui qui se présente sous chacun des autres titres, à l'exception d'*Ordre*. Or ce dernier ouvre l'ensemble du texte. *A.P.R.* forme charnière entre les deux parties distinguées par la table. Ces deux titres n'annoncent-ils pas deux liasses en correspondance ?

La lecture « À Port-Royal » demeure relativement indépendante de ces commentaires. Que peut-on imaginer pour l'interpréter ? L'hypothèse d'une conférence à Port-Royal de Paris ne soulèverait aucune difficulté. Elle aurait pu se placer chez Mme d'Aumont ou Mme de Sablé. Chez les solitaires des Champs, en dépit de la surveillance exercée par la police, une réunion eût été possible chez Arnauld d'Andilly, voire chez Le Maistre ou Sacy. Mais on peut songer encore plus aisément au château de Vaumurier, où le duc de Luynes tenait une sorte d'académie. Parmi les auditeurs de Pascal aurait alors pu se trouver, si les dates conviennent, le jeune Racine.

6. Pourquoi le titre *La nature est corrompue* de la table disparaît-il ensuite et ne revient-il pas à la tête d'un groupe particulier propre à lui procurer un développement ?

Remarque préalable : la contradiction qui apparaît entre la table et le texte, et qui a surpris même les premiers éditeurs, à en juger par un petit trait manuscrit ancien dans la table en face du titre sans répondant, est la meilleure preuve que l'on puisse donner du caractère original de la table et du classement qu'elle comporte. Comment une telle inconséquence aurait-elle pu être acceptée par des éditeurs, naturellement en garde contre ce genre de faute ? Au contraire, dans le cours d'un travail plus ou moins avancé, et parfois provisoire, Pascal n'a-t-il pas pu maintenir un titre dans la table en mettant de côté les éléments de texte qui devaient lui correspondre ?

Or ces éléments, nous les possédons. Reportons-nous à l'une ou l'autre des deux Copies, et observons-y l'unité sans titre que nous avons numérotée 1. C'est celle qui comporte la table des matières et les autres fragments qu'on y trouve sont tous destinés à soutenir le classement des Copies, si bien que Philippe Sellier l'a ingénieusement appelée la liasse-table. Or cette unité s'achève par deux fragments précédés par un titre indépendant et perdu (comme beaucoup d'autres), et que les Copies ont lu *La nature est corrompue* : le thème traité correspond exactement à ce qu'écrivit Pascal ailleurs sur la corruption de la nature. Cet « ailleurs » est facile à retrouver dans les unités sans titres III et IV. Comment douter que l'auteur, à un moment donné de son travail, a déplacé une liasse pour en développer le sujet et a ensuite rangé à des places différentes la liasse et le développement ? Il reste donc, pour le lecteur d'aujourd'hui, que Pascal avait prévu, pour l'ouvrage qu'il préparait, non pas 27, mais 28 équivalents chapitres et que celui qu'on croyait perdu est l'un des plus étoffés qui soient.

7. Pourquoi la table des matières laisse-t-elle de côté une bonne moitié du texte total enregistré dans l'une ou l'autre des deux Copies?

Il y a deux réponses à cette question, et peut-être trois, qui se complètent :

– parce que la table et le classement qui lui correspond ont été élaborés à une époque où la composition de l'ouvrage en préparation n'était pas achevée, si bien que, avec une table et un classement provisoire inchangés, la rédaction s'est poursuivie et des suppléments se sont accumulés (cas de II, III, IV et V) ;

– parce que les fragments rédigés par Pascal n'étaient pas tous, dans son esprit, destinés à son ouvrage principal, qu'ils aient été antérieurs ou postérieurs à la table et au classement, et qu'il les a rangés en fonction de principes particuliers ;

– parce que les éditeurs anciens de Pascal, notamment Louis Périer, soucieux de conserver et de publier les moindres écrits encore inédits, en ont recueilli un bon nombre, dont certains sont venus grossir les recueils existants, notamment l'*Original*, et ont été abondamment regroupés dans un manuscrit de l'abbé Périer, connu aujourd'hui par la copie venue de Sainte-Beuve. La présente étude, rappelons-le, s'engage peu sur cette piste, d'exploration délicate et dont la contribution à l'ordre des *Pensées* demeurerait minime.

8. Que vient faire le titre *Miscellanea*, et pourquoi ne figure-t-il pas dans la table des matières ?

Ce titre est exactement semblable, dans sa disposition et dans son exploitation, aux autres titres qui précèdent certains groupes de fragments dans les Copies. La seule différence est qu'il ne figure pas dans la table des matières. La raison de cette absence est fort simple. La liasse correspondante – car c'était bien une liasse – n'avait pas de rapport avec les liasses titrées enregistrées dans la table, qui visaient toutes l'*Apologie de la religion chrétienne*. Mais il est clair, par la lecture la plus élémentaire des *Pensées*, que Pascal avait constitué, avec une bonne partie de ses réflexions, des *Mélanges* sur des sujets variés, dont la liasse *Miscellanea* fournit un excellent exemple. Ce n'est pas le seul ; mais les autres groupes de cette catégorie sont restés sans titres. La liasse *Miscellanea* étant seule à avoir reçu le même statut que celles qui sont signalées dans la table des matières, est certainement contemporaine de cette dernière.

9. Pourquoi le groupe consacré à la « fable d'Esdras », présent dans la Seconde Copie (xxxv), et aussi dans l'*Original*, est-il absent de la Première Copie, situation unique en son genre ?

Ce groupe offre une particularité : il comporte des passages en grec. Le copiste ignorait certainement le grec. À la place des passages en cette langue, il a dans la Seconde Copie, laissé des blancs : c'était certainement aussi le cas de la Copie zéro, source commune des deux que nous avons. Mais les blancs de la Seconde Copie ont été remplis, de la main d'Étienne Périer, qui savait le grec, et sans doute par recours à l'*Original*, vers 1678. Dans la Première Copie, une solution beaucoup plus radicale a été adoptée : toute la liasse a été supprimée.

10. Comment expliquer la répartition différente des groupes étrangers à la table des matières selon l'une ou l'autre des deux Copies ?

Dans l'ensemble des papiers de Pascal recueillis à sa mort, il y avait deux groupes d'étendue équivalente. Les uns étaient rangés en liasses titrées (il y en avait 27 – on dira 27 unités ; une autre manquant). Leur ordre était indiqué par une table des

matières établie par Pascal. La copie envisagée pouvait se faire sans grandes difficultés, ordre compris.

La seconde partie du lot comprenait 35 unités. Aucune ne portait de titre, sauf une, *Miscellanea* (xxiii). Ce n'était là que le début d'une hétérogénéité redoutable. Certes des regroupements précieux sont suggérés par les collections formées par le retour des mêmes séries dans les deux Copies, soit :

- Première Copie : 0, 1-27, I, II-XIX, XX, XXI-XXII, XXIII-XXXI, XXXII-XXXIV
- Seconde Copie : I, 1-27, XXXV, XXXII-XXXIV, XXIII-XXXI, XXI-XXII, XX, II-XIX

D'autres éléments d'appréciation peuvent aussi être exploités :

- d'abord la constitution des unités. Il y avait,
 - en incluant *Miscellanea*, des liasses (I, XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII, XXVIII, XXIX, XXX, XXXI),
 - des cahiers (III, IV, V),
 - des feuilles séparées (VI, VII, XVIII),
 - une lettre avec sa réponse (XXXII),
 - des recueils de références, ou d'excerpta (VIII, XII, XIV, XV, XVI, XVII),
- puis des éléments de chronologie, absolue ou relative,
- enfin des données thématiques.

11. Quel rapport y a-t-il, temporel ou autre, entre la confection de l'*Original* et la composition du *manuscrit de l'abbé Périer*?

La question a été traitée uniquement par Lafuma, et d'une façon parfois peu exacte. Une reprise satisferait une curiosité légitime, mais elle occuperait ici plus d'espace qu'elle n'en mérite, car son incidence serait faible sur la question de l'ordre des *Pensées*. Elle sera donc réservée.

12. Quelle est la finalité de l'ordre des Copies ? Cet ordre doit-il être considéré comme provisoire ou comme définitif ? comme un ordre de travail ou d'exposition ?

Limitons notre réponse aux liasses à titres. On ne peut écarter totalement aucune de ces options. D'ailleurs, plusieurs cas peuvent se présenter selon les endroits et selon les fragments. Le jugement est constamment à reprendre. La part d'un ordre de travail n'en demeure pas moins la plus importante à considérer, ne serait-ce que par la donnée fragmentaire, prélude certain à un état plus discursif. Mais on ne saurait considérer que l'ordre préparatoire soit sans rapport avec des perspectives plus éloignées qui ressortent clairement en maintes occasions : pensons par exemple à la liasse finale et à son titre, *Conclusion*. La situation intermédiaire serait fournie par des liasses que l'on pourrait appeler ouvertes, dont la thématique déborde largement leur sujet propre, comme *Ordre* et *A.P.R.* Mais l'interprétation doit toujours se faire et se refaire ponctuellement. Reste que l'essentiel consiste en ce que nous possédons un ordre dû à Pascal, donc, pour chaque fragment, un contexte.

Ainsi, aucune des énigmes que nous réservait l'ordre des Copies n'oblige à nier son authenticité. C'est même le contraire qui s'est presque toujours trouvé confirmé. Voilà donc les *Pensées* pourvues d'un ordre exactement aussi autorisé que leur texte.

L'ordre des Copies et l'édition des Pensées

Ce que Pascal nous a laissé est un ordre, non pas une édition des *Pensées*. Le premier acquis fournit des matériaux pour accéder au second. Mais, contrairement à ce qu'ont cru la plupart des éditeurs récents, il ne le donne pas. Il faut le gagner. Comment y parvenir ?

Voilà un sujet que je ne traiterai pas. Si je l'abordais, vous me demanderiez grâce, car je n'en serais pas encore à la moitié de mon propos. J'ai d'ailleurs rempli mon engagement puisque j'avais promis de parler de l'ordre, et non pas de l'édition. Il me paraît donc sage de réserver ce qui me reste à dire pour l'entreprise plus complète que j'ai mise en chantier. J'indiquerai quand même ici les principes essentiels qui me guident. Ce sera aussi la conclusion de mon présent exposé.

Une édition, et, au premier chef, l'édition des *Pensées* de Pascal, est à la fois une œuvre de science et une œuvre d'art. Elle engage une double responsabilité, l'une envers l'auteur, l'autre envers le public. Elle doit être fidèle au premier et ouverte au second. D'un côté elle enregistrera des intentions ; de l'autre elle satisfera un désir de communication.

Ces deux exigences ne sont pas moins nécessaires l'une que l'autre. Il faut se garder de les tenir pour contradictoires. Elles se servent mutuellement. Car le plaisir de la découverte est déjà d'ordre esthétique ; et le savoir n'est vraiment possédé que quand s'est produite une assimilation qui lui confère sa commodité et son harmonie.

Mais qu'en résulte-t-il pour notre objectif présent ? Comment tirer de l'ordre connu des papiers de Pascal l'ordre à concevoir pour une édition de son texte ?

Pour la partie scientifique de sa tâche, l'éditeur a deux données à exploiter, le texte et l'ordre. Le premier n'a pas à nous retenir ici. Les problèmes qu'il soulève sont d'ailleurs très ponctuels et relèvent surtout du commentaire. Le second gouverne au contraire toute la conduite de l'entreprise parce qu'il donne à saisir des ensembles. Ne faut-il pas alors suivre des règles d'orientation ?

Si les papiers de Pascal sont classés, ce n'est pas toujours au même classement que nous avons affaire. Il faut respecter ce qui a été intentionnel, et l'on peut disposer librement, ou à partir de principes particuliers, de ce qui a été fortuit. Prenons le cas le plus simple, celui des liasses à titres. Il y a des raisons décisives d'attribuer à Pascal leur classement global. On lui attribuera aussi, sans difficulté, la constitution de chaque liasse. Mais on aurait peine à croire que le hasard n'ait pas joué un grand rôle dans l'ordonnance interne des liasses. On respectera donc l'ordre dans les deux premiers cas. Mais on peut le modifier dans le troisième. Faut-il le faire ? À chacun de décider, si possible pour des raisons précises.

Pour les liasses ou, plus généralement, les groupes de textes sans titres, il convient naturellement de préserver chaque fois leur autonomie et de les disposer selon des principes clairs, en recourant au besoin à la thématique des fragments. Il faut tenir grand compte des groupes d'unités qui ressortent de la comparaison des deux Copies. Mais des hypothèses neuves seront bienvenues.

Il reste cependant un principe de classement objectif dont il y a lieu de s'inspirer chaque fois que son application est possible, l'ordre chronologique. Il conviendra évidemment de s'en servir avec prudence et de le combiner aussi harmonieusement que possible avec d'autres formes d'ordre.

Il est beaucoup plus difficile d'édicter des règles pour procurer une édition vivante, élégante, constamment intéressante, c'est-à-dire pour faire sa place à l'exigence d'art. N'allons pas croire qu'il faille, pour y parvenir, renoncer à toute érudition et adopter un style de pure conversation. L'érudition est naturellement stimulante, passionnante même. Il faut seulement l'appliquer à ce qui la mérite, comme tout autre discours. Il lui appartient de se développer en plongeant ses racines dans la science et en gravissant jusqu'au sommet l'arbre de la communication.

En somme, pour traiter avec art de questions techniques, notamment associées à l'art littéraire, il faut à la fois cultiver la saine curiosité, en soi et chez les autres, et prendre conscience de la complexité humaine, reflétée par des œuvres dont elle fait la richesse.

JEAN MESNARD

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Cet appendice a été conçu pour simplifier l'annotation. Les références aux *Pensées* sont faites dans le corps de notre texte, par un numéro entre parenthèses. Pour faciliter le recours à l'indispensable Concordance (ci-dessous, à l'année 1975), elles renvoient à l'édition Lafuma, t. I, Éd. du Luxembourg, 1952, quelquefois légèrement retouchée. Les utilisateurs des éditions Sellier ou Le Guern seront aidés par des tables. Les ouvrages consultés pour notre étude se retrouveront sans trop de difficultés dans la liste présentée ci-dessous, disposée selon l'ordre chronologique.

- Manuscrits des *Pensées*

Original des Pensées de Pascal, BnF, Mss., f. fr. 9202.

[*Première*] *Copie des Pensées de Pascal*, BnF, Mss., f. fr. 9203.

Recueil [d'écrits inédits de Pascal, contenant principalement la Seconde Copie], BnF, Mss., f. fr. 12449.

Éloge de M. Pascal [Recueil d'écrits inédits de Pascal, contenant notamment des *Pensées détachées*. A appartenu à Sainte-Beuve ; acquis en 1944 par Louis Lafuma ; maintenant passé dans une collection particulière. C'est une copie complète d'un *Manuscrit de l'abbé Périer* perdu depuis longtemps, mais mentionné et exploité plusieurs fois au XVIIIe siècle].

- Éditions des *Pensées* à l'ordre significatif, et études à ce sujet (suivant l'ordre chronologique)

Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers, Paris, Desprez, 1669 [édition préoriginale].

Id., *ibid.*, 1670 [édition originale]

- [Filleau de La Chaise], *Discours sur les Pensées de M. Pascal, où l'on essaie de faire voir quel était son dessein, Avec un autre Discours sur les preuves des livres de Moïse*, Paris, Desprez, 1672.
- Sera suivi, sans doute à partir de 1678, d'un autre discours, à composition séparée, et sans adresse, *Qu'il y a des démonstrations d'une autre espèce, et aussi certaines que celles de la géométrie, et qu'on en peut donner de telles pour la religion chrétienne. Pensées de M. Pascal [...], Nouvelle édition augmentée de plusieurs pensées du même auteur*, Paris, Desprez, 1678.
- La Vie de Monsieur Pascal, écrite par Madame Périer, sa sœur [...]*, Amsterdam, Wolfgang, 1684.
- Charles-Joachim Colbert, évêque de Montpellier, « Pensées de M. Pascal sur les miracles, dont il n'y a eu jusqu'ici qu'une petite partie d'imprimée », *Troisième Lettre à Mgr l'évêque de Soissons*, 1727.
- Le P. Desmolets, « Œuvres posthumes ou Suite des Pensées de M. Pascal, extraites du manuscrit de M. l'abbé Périer, son neveu », *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*, t. V, Paris, Nyon, 1728.
- Condorcet, éd. de *Éloge et Pensées de Pascal*, Londres, 1776.
- Bossut, éd. de Pascal, *Œuvres*, 5 vol. (notamment t. II), La Haye, Detune [Paris, Nyon], 1779.
- Renouard, éd. de *Pensées de Blaise Pascal*, Paris, Renouard, XI-1803.
- Victor Cousin, *Rapport à l'Académie française sur la nécessité d'une nouvelle édition des Pensées de Pascal*, Paris, 1842.
- Prosper Faugère, éd. de *Pensées, Fragments et Lettres de Blaise Pascal, publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux en grande partie inédits*, Paris, Andrieux, 1844, 2 vol.
- Léon Brunschvicg, éd. de Pascal, *Opuscules et Pensées*, Paris, Hachette, 1897 [nombreuses rééditions sous le titre *Pensées et Opuscules*].
- , éd. de Pascal, *Pensées*, Paris, Hachette, 1908, 3 vol.
- Fortunat Strowski, éd. de Pascal, *Œuvres complètes*, t. III, Paris, Ollendorff, 1931.
- Z. Tourneur, éd. de Pascal, *Pensées*, Paris, Bibl. de Cluny, 1938, 2 vol. ; rééd. reprise et remaniée par D. Anzieu, A. Colin, 1960.
- éd. de Pascal, *Pensées, édition paléographique*, Paris, Vrin, 1942.
- Louis Lafuma, *Trois pensées inédites de Pascal, extraites du manuscrit de l'abbé Périer, son neveu*, Paris, Éd. littéraires de France, 1945.
- , *Pensées retranchées de Pascal*, Paris, Jacques Haumont, 1945.
- , éd. de Pascal, *Pensées*, Paris, Delmas, 1947, 2 vol. [rééd. avec d'importantes retouches en 1952 et 1960].
- P.-L. Couchoud, éd. de Pascal, *Discours sur la condition de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1948.
- Louis Lafuma, *Recherches pascalienues*, Paris, Delmas, 1949,
- Jean Mesnard, *Pascal, l'homme et l'œuvre*, Paris, Boivin, 1951 ; 5^e éd. Hatier, 1967.
- Louis Lafuma, éd. de Pascal, *Pensées* [2^e formule], Paris, Éd. du Luxembourg, 1951, 3 vol. (remaniée en 1952 ; reprise plusieurs fois chez divers éditeurs avec retouches).
- , *Controverses pascalienues*, Paris, Éd. du Luxembourg, 1952
- , *Histoire des Pensées de Pascal*, Paris, Éd. du Luxembourg, 1954.

- Jean Mesnard, éd. de Pascal, *Œuvres complètes*, t. I, Paris, Desclée De Brouwer, 1964 ; t. II, 1970 ; t. III, 1991 ; t. IV, 1992 ; les *Pensées* figureront au t. VI.
- , « Aux origines de l'édition des *Pensées*, les deux Copies », *Les Pensées de Pascal ont trois cents ans*, Clermont-Ferrand, G. de Bussac, 1971.
- Hugh M. Davidson et Pierre H. Dubé, *A Concordance to Pascal's Pensées*, Cornell University Press, 1975.
- Philippe Sellier, éd. de Pascal, *Pensées*, Paris, Mercure de France, 1976, reprise chez Garnier, 1991, avec rééditions.
- Michel Le Guern, éd. de Pascal, *Pensées*, Paris, Gallimard, Folio classique, 1977. (repris dans *Œuvres complètes*, Bibliothèque de la Pléiade, t. II, 2000).
- Jean Mesnard, *Les Pensées de Pascal*, Paris, SEDES, 1976 (2^e et 3^e éd. augmentées, 1993).
- , « Achèvement et inachèvement dans les *Pensées* de Pascal », *Studi francesi*, t. XLVIII, 2004.
- Anthony R. Pugh, *The composition of Pascal's Apologia*, Univ. of Toronto Press, 1984.
- Emmanuel Martineau, éd. de Pascal, *Discours sur la religion et sur quelques autres sujets*, Paris, Fayard-A. Colin, 1992.
- Pol Ernst, *Les Pensées de Pascal, Géographie et stratigraphie*, Paris-Oxford, 1996.
- Gilles Proust, « Les Copies des *Pensées* », *Courrier du Centre international Blaise Pascal*, n° 32, 2010.